

A.I.R.E

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

- LETTRE DE LIAISON n°9

ETE 1995

SOMMAIRE

- Editorial (*Yoland BRESSON*)
- Droits et devoirs civiques à l'épreuve des faits
- Investir dans l'Homme (*André ROMIEU*)
- NOTES DE LECTURE :
 - " l'Allocation universelle" de Jean-Marc Ferry (*Frère SYLVAIN*)
 - " Le débat interdit" de Jean-Paul Fitoussi (*André ROMIEU*)
- NOUVELLES DE L'ASSOCIATION
 - . Minitel 3615 code REXIST
 - . Matériel de diffusion
 - . Conférences
 - . Prochaine réunion publique.

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 200F/an (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.. L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Adressez toute correspondance au :

*Secrétariat de l'A.I.R.E.
Melle BOUSSATHA
Faculté de Sciences Economiques et de Gestion
58, Avenue Didier
94210 LA VARENNE SAINT-HILAIRE*

EDITORIAL

Nous avons adressé notre "Appel à l'instauration du Revenu d'Existence" à tous les candidats à l'élection présidentielle. Nous n'avons obtenu qu'une seule réponse, celle de Dominique VOYNET. Devons-nous en être surpris ? Nous ne le croyons pas. L'élection présidentielle, dans ses derniers mois, n'est pas, contrairement à l'attente exprimée, l'occasion d'un débat. Les candidats sont engagés, comme le veut la démocratie, à recueillir le maximum de voix. Ils ne réagissent qu'en fonction de cet objectif, et s'ils répondent aux sollicitations des associations, c'est en tenant compte du nombre de leurs adhérents, de leur notoriété, de leur diffusion dans les médias.

Nous ne pensons pas, cependant, que notre effort ait été inutile. L'idée se diffuse, plus vite même que nous l'espérons. En témoigne le nombre de livres qui s'interrogent sur la nature de la crise, sur la place de l'emploi et sur la protection sociale. Le Gouvernement parle de changement, s'acharne à déclarer l'emploi, priorité nationale, et veut réduire la fracture sociale. Ses décisions ne sont pas encore arrêtées pour que nous puissions les apprécier. Il semble toutefois, qu'il veuille encore, et encore, explorer toutes les voies des "créations d'emplois", reprenant en les renouvelant d'une volonté affirmée, bien des solutions déjà tentées. S'il est absolument nécessaire de tout faire pour redonner un emploi à tous ceux qui n'espèrent retrouver une dignité que par cette attente, il paraît illusoire d'en espérer la fin du chômage. Au terme de cet effort tous azimuts, la vérité apparaîtra : le plein-emploi ne reviendra plus quand, par "emploi", nous entendons le contrat de travail à durée indéterminée, qui assure la régularité du revenu et sa sécurité.

Peut-être sommes nous ainsi faits que seul l'échec est susceptible d'éveiller les consciences. D'autres propositions ouvrent le chemin vers le revenu d'existence : l'allocation de libre choix dès le premier enfant et même le contrat initiative-emploi, qui dissocie le revenu du travail en deux parts, l'un de solidarité versé par l'Etat (2 000 F) le complément étant supporté par l'entreprise, revenu d'existence et revenu d'activité sont ainsi constitués. Certes ces propositions sont timides, provisoires, réservées à des catégories précises, avec toujours cette malheureuse tendance à désigner l'assisté, à le qualifier, à l'exclure de la communauté pour "mieux" le réinsérer.

Nous devons poursuivre notre effort pédagogique, expliquer au plus grand nombre qu'un projet commun nouveau doit nous rassembler et que, plutôt que de rechercher par une sorte d'acharnement pathétique à faire survivre un système condamné, nous devrions préparer pour nos enfants un avenir meilleur.

Yoland BRESSON

P S : je viens de signer avec d'autres chercheurs un "appel au débat" sur le chômage (cf Le Monde du 28 juin). Le texte de cet appel est assez loin de ce que notre association aurait pu souhaiter, mais il a le mérite de réunir tous ceux qui se refusent à la situation actuelle pour essayer d'en sortir. Nous en reparlerons.

Lors de son intervention du 20 Janvier rapportée dans notre précédente lettre de liaison, Mr Jean-Baptiste de Foucauld avait estimé que le revenu d'existence était un nouveau droit accordé aux citoyens sans aucune contre-partie. André Romieu, membre de notre conseil, apporte ici quelques éléments de réponse pour un débat qui reste ouvert.

Droits et devoirs civiques

I - La fin du plein emploi s'est accompagnée d'une fracture sociale que les traitements successifs mis en oeuvre ont été impuissants à réduire. On peut y voir l'indice d'un désordre profond, que nous ne parvenons pas à redresser faute, sans doute, d'avoir la lucidité d'en reconnaître les causes et le courage de les corriger.

Nous avons, pour ainsi dire, "apprivoisé" l'exclusion, nous nous sommes efforcés d'en atténuer les misères les plus apparentes au moyen d'un grand nombre d'allocations de survie, mais ses conséquences les plus profondes (l'injustice, la rupture du lien social, la perte d'identité) ont été passées par profits et pertes.

Certes, les théoriciens et les responsables s'accordent toujours pour affirmer que l'économie est au service des hommes, qu'elle est la servante du bien commun, mais lorsque M. Denis OLIVENNES¹. constate : "le chômage n'est pas, pour nous, un problème mais une solution", il ne scandalise pas.

Chacun admet, en fait, *volens-nolens*, que l'emploi est une variable d'adaptation incontournable de notre économie dans la conjoncture mondiale; le désordre toléré dans les choses se propage dans les esprits.

La question est posée de savoir s'il n'y a pas là le signe "d'une crise de la culture qui rend plus difficile la perception claire du sens de l'Homme, de ses droits et de ses devoirs". Ne devons nous pas répondre à ce défi en nous efforçant d'établir "les conditions d'une véritable économie de communion et de participations aux biens"².

II - Dans son préambule, la Constitution de 1946 déclare que "chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi".

Il n'est pas sain, pour une société, de s'exposer au risque de vivre en contradiction avec ses principes.

Même en admettant qu'en théorie l'emploi n'est pas "plafonné", tout se passe, pour un nombre important de personnes actives comme s'il l'était. Elles entendent, par exemple, le patron d'une grande entreprise déclarer que "tout chef d'entreprise qui fait son métier, a intérêt à acheter des machines plutôt qu'à embaucher"³. Mais peut-on demander à une entreprise d'être "citoyenne" dans une économie qui ne l'est pas ?

Pour être authentique, le contrat social d'une communauté dans laquelle la productivité est collective devrait reconnaître à tous les citoyens le droit de participer à la valeur ajoutée de cette productivité et le devoir, pour tous les citoyens, de participer par leurs activités à son développement.

III - L'épreuve des faits nous commande de mettre en harmonie avec la vérité l'exercice de nos droits et nos devoirs. Aussi longtemps que nous n'y parvenons pas, nous restons enfermés dans les équivoques et des contradictions.

¹ "La préférence française pour le chômage", fondation St-Simon, fév. 94

² Encyclique "l'évangile de la vie", mars 95, éd. Mame

³ Claude BEBEAR "La Croix" 14/1/95.

En voici quelques exemples :

1° - Le devoir d'activité s'impose à tous car "une nation qui ne permet pas le plein-emploi des ressources humaines n'est pas compétitive"⁴.

Pour qu'il en soit ainsi, certaines conditions doivent être réunies :

a) - *des conditions sociologiques* : chacun doit être - et se sentir - invité à l'action, admis comme un partenaire, reconnu comme tel, désiré comme tel. Pour cela il faut qu'il dispose de la liberté qui lui permettra de prendre des responsabilités.

Le fait pour lui d'être titulaire d'un revenu d'existence est certainement moins "désincitatif" à l'action que peut l'être le sentiment de l'exclusion.

b) - *des conditions politiques et culturelles* : éducation, formation permanente, insertion dans des réseaux de communication, de partenariat, de coopération ... structures d'accueil ... reconnaissance du travail désintéressé, des activités non marchandes..., en sont les réquisits.

2° - Le droit d'exercer une activité authentique suppose que :

a) - *les procédures d'insertion* ne soient pas une antichambre de l'inactivité ou l'occasion d'un cumul avec le travail noir. Chacun sait que le RMI, qui a tant de succès, s'en accomode plus souvent qu'il ne faut ;

b) - *les activités offertes* ne soient pas un leurre pour ceux qui s'y engagent, un alibi du chômage à travers des stages qui ne mènent à rien, des emplois précaires, mal rémunérés et peu formateurs ;

c) - *les activités offertes soient créatrices de valeurs*, qu'elles ne soient ni une aberration économique (comme pourrait l'être le rétablissement des porteurs d'eau !), ni un expédient politique (les ateliers nationaux), ni une activité dont le bilan final est négatif.

3° - La croissance augmente, on en attend une amélioration de l'emploi. Mais peut-on se satisfaire de la croissance sans s'interroger sur sa nature et ses finalités ? La "marchandisation" n'est pas nécessairement génératrice d'emplois et créatrice de valeurs.

La "prime à la casse" a stimulé la vente de voitures (aux dépens, d'ailleurs, du marché de l'occasion) mais n'a pas, à ma connaissance, créé des emplois.

En revanche, au cours des dix dernières années, les associations ont créé autant d'emplois que l'industrie automobile en a perdus.

* *
*
*
*

L'emploi salarié ne recouvre pas - tant s'en faut - tout le champ des activités productives de valeurs.

Notre ambition est claire : ouvrir ce champ à l'exercice de tous les citoyens, créant ainsi les conditions d'une pleine activité.

Dans cette perspective, nous ne pouvons nous référer ni au modèle américain, ni au modèle japonais. Il nous faut inventer un modèle européen et l'élaboration de la politique sociale de l'Union Européenne nous en donne l'occasion historique.

Le projet de "Basic Income" qui est étudié et proposé dans plusieurs pays d'Europe pourrait être l'un des fondements de ce modèle.

⁴ J.B. de FOUCAULD, Commissaire au Plan.

I n v e s t i r d a n s l ' H o m m e

Nous avons beaucoup investi dans le matériel ; il n'est que temps d'investir dans l'Homme. Cela s'impose en vue de réintégrer dans la communauté ceux de ses membres qui en sont exclus et de restaurer la cohésion de notre société.

I - Avec la fin du plein emploi, la "valeur marchande" d'un grand nombre de nos concitoyens est devenue aléatoire, le marché du travail n'en ayant plus besoin. De là à mettre en doute leur valeur humaine et celle de leur apport à la société, il n'y avait qu'un pas ; il a été franchi. Les allocations de survie n'y ont rien changé.

Nous avons le devoir de mettre fin à cette aberration ; c'est un impératif social autant qu'un élémentaire souci de gestion des ressources humaines.

Il est de fait que les personnes réduites au chômage n'ont aucunement démérité. Elles ne sont nullement responsables du sort qui leur échoit ; on compte parmi elles plus de diplômés que jamais. Elles doivent être rétablies dans leur dignité, reprendre confiance en elles et dans la valeur des activités que la société en attend.

Le chômage de longue durée est la manifestation la plus grave des contradictions actuelles entre les forces de l'économie et les valeurs de la société. Ces contradictions sont la conséquence des révolutions technologiques et de la rapide mondialisation de l'économie. Elles appellent une mise en ordre d'une ampleur comparable. Il serait vain de croire que l'économie de marché peut, par sa seule vertu, donner corps à une société authentique. Le marché est irremplaçable, mais "il ne peut s'enraciner dans un désert social"⁵.

D'autres expériences actuelles témoignent qu'en l'absence des valeurs sociales (justice, éducation, civisme) l'économie de marché s'accommode de l'enrichissement violent des mafias, de la misère du peuple et de la confusion des pouvoirs.

II - Dans une économie ouverte, les entreprises européennes s'efforcent de concilier les exigences de la concurrence et le souci de préserver l'emploi. Elles n'y parviennent pas toujours.

Par ailleurs, les structures traditionnelles (la famille, le voisinage, la cité) n'exercent plus leurs fonctions essentielles d'appartenance dans des conditions identiques à ce qu'elles étaient naguère. Il faudrait les revitaliser en les adaptant à ce nouvel état des choses et leur donner toute leur place dans un ensemble cohérent.

Fort heureusement, diverses formes nouvelles de participation se développent spontanément, au premier rang desquelles les associations, avec leur prodigieuse diversité, ainsi que les initiatives personnelles et collectives de solidarité, toujours promptes à innover.

Mais une réforme de base nous paraît s'imposer en toute priorité ; elle consiste à restaurer le fondement de la démocratie en affirmant un droit égal pour chaque citoyen à être reconnu comme un partenaire actif de la communauté et respecté comme tel.

Pour qu'ils soient effectivement réintégrés dans leurs droits et leurs devoirs, ne convient-il pas que tous les citoyens soient reconnus comme les co-héritiers du capital créé par l'effort productif des générations précédentes et comme les co-responsables de son développement et de sa transmission ?

L'instauration, en faveur de tout citoyen, de sa naissance à sa mort, d'un "revenu d'existence" égal pour tous, incessible et inaliénable, dont le montant évoluerait en fonction de la richesse de la nation, concrétiserait cette reconnaissance de filiation et de solidarité entre les générations. Revenus d'activités et de solidarité complèteraient ce revenu de base.

Il s'agirait d'un investissement de la nation dans son potentiel humain ; il constituerait le fondement d'une politique d'avenir.

III - Investir dans l'Homme est un acte de foi, un acte de confiance dans l'intelligence, la conscience, l'amour de la vie, la faculté créatrice de chaque personne. C'est un acte fondateur du pacte républicain.

La politique de l'Homme, comme d'autres, comporte des risques. Du moins, ce sont des risques nobles ; ils sont, assurément, très inférieurs à ceux qui résulteraient de la poursuite du processus de l'exclusion sociale.

Les femmes et les hommes de toutes générations, leur culture, leur faculté d'initiative, leur sens du bien commun, sont la seule richesse irremplaçable d'une nation.

Ce que seront demain, par exemple, les "autoroutes de l'information" sur lesquelles se combineront les techniques du téléphone, de l'informatique et de la télévision, devenues interactives, cela dépend de la conscience et du niveau mental de leurs utilisateurs, c'est-à-dire de la foule.

Tout problème est d'abord culturel. On trouve dans Péguy l'évocation d'une "cité harmonieuse", dans laquelle se donnerait carrière "le travail désintéressé", dès lors que ses besoins matériels seraient suffisamment pourvus. Les arts, les sciences, la philosophie embelliraient la vie des hommes et donneraient une âme à leur communauté.

Si nous investissons dans l'Homme, nous pouvons espérer que, comme le suggère Hannah Arendt, le travail deviendra enfin, pour l'essentiel, "un problème culturel et social".

André ROMIEU

Mai 1995

NOTES DE LECTURE

L'Allocation Universelle

A propos du livre de Jean-Marc FERRY.

Jean-Marc FERRY, philosophe, vient de publier aux éditions du Cerf, un ouvrage intitulé "L'allocation universelle. Pour un revenu de citoyenneté". Nous apprécions la publication d'un livre qui reprend les principaux thèmes du projet de revenu d'existence. Le frère Sylvain un des membres fondateur de notre association, et co-auteur du livre "Repenser la solidarité" (ed. Universitaires, 1991), fait part ici de ses réactions.

Ce qui suit n'est pas une analyse mais plutôt la réaction d'un partisan du Revenu d'Existence en face d'un petit livre qui m'a fait revivre toute une partie de nos discussions et de nos espoirs.

En fait le sous-titre "Pour un revenu de citoyenneté" note au départ les différences avec le RE sur lesquelles nous reviendrons. Ce sous-titre faisait partie jadis de nos hésitations.

Mais j'ai aimé que ce petit livre se lise facilement et nous renvoie à des auteurs que nous connaissons bien, en particulier Philippe Van PARIJS, même s'il ignore beaucoup de nos amis. L'introduction en est bien campée décrivant ce qu'on appelle "la crise" et l'impuissance des grands penseurs des deux monstres sacrés, Marxisme et Libéralisme, à sortir de l'ornière les gouvernements de droite ou de gauche. L'exclusion gagne du terrain et l'on continue à se battre entre "libéraux" purs et durs (la part du feu !, laissez les équilibres naturels régler la question !) et ceux qui, au nom de la justice, s'essaient à inventer un traitement social adapté à cette maladie pandémique, tout en vénérant le "grand intégrateur" qu'est devenu le Travail.

Viennent ensuite trois chapitres qui reprennent trois éléments essentiels pour comprendre: la dette mondiale, la troisième révolution industrielle, et l'idéologie du plein emploi.

1/La dette mondiale

Ce premier élément m'a particulièrement intéressé parce que l'on en parle moins, même si je n'en ai pas forcément compris toutes les incidences. Je me retrouvais face à l'incontournable thèse de KEYNES devenu inopérante dans le contexte du néolibéralisme mondial et de dépendances des monnaies nationales par rapport au "roi" dollar. Face aussi à l'absurdité de pays dits développés condamnés à sous produire faute de débouchés dans les pays du Sud affamés -par une dette qui se retourne contre les prêteurs, qui néanmoins continuent à maintenir des prix bas sur les matières premières !

Pour en sortir, l'auteur reprend deux propositions qui n'ont pas fini d'être d'avancées périodiquement et de se heurter à l'idéologie libérale :

- réformer le système monétaire international,
- amorcer l'exigence d'une redistribution au niveau international qui, pour nous, trouverait sa forme achevée dans l'allocation universelle. Refuser d'amorcer cette logique distributive, ce n'est rien d'autre que d'accepter l'exclusion d'un certain nombre, de plus en plus grand, confié aux bons soins de la solidarité. Mais quelle solidarité demande l'auteur ? Le fait que dans notre pays l'abbé PIERRE et COLUCHE portent plus d'espoirs que la solidarité "officielle" nous en dit long sur le chemin à parcourir. Je retrouve là une idée favorite.

2/La troisième révolution industrielle (celle de la robotique...)

Ici le discours nous est plus habituel et part de la constatation de deux attitudes:

- moderniser pour être le plus fort dans la compétition internationale que nous avons nous mêmes créée,
- maintenir les "droits acquis" dans une attitude corporatiste, d'un autre coté.

Pour essayer de sortir de ce dilemme, nous trouvons tout un passage sur le partage du travail, le "salut" par la vertu mais aussi la bouteille à l'encre du "possible". Ni l'entreprise ni le personnel, ce que l'on appelait jadis "la main d'oeuvre", ne sont aujourd'hui cohérents, on se trouve là en face de l'hétérogénéité économique et juridique de l'emploi.

Une bonne discussion sur le glissement plus ou moins conscient d'un partage des droits du travail -dont le revenu- sans travail! Petit à petit se dessine ici et là l'évidence d'un revenu autre que le salaire. Nous sommes en plein dans la remise en cause de la "culture tout travail", et déjà dans la troisième partie.

3/L'idéologie du "plein emploi salarial"

Jean Marc FERRY est bien conscient du risque de choquer toute une forme d'éthique construite depuis des siècles, en particulier à travers le monde judéo-chrétien, sur "la valeur travail". Nous nous y heurtons tous les jours, de même que nous heurtons de plein fouet ceux-là même qui sont privés d'emploi et de revenu. Depuis Adam et Eve, jusqu'à Marx, Ricardo et autres, on ne peut pas éviter cette construction qui aboutit, non seulement à fonder la "propriété" (Locke), mais à justifier au sens fort le "revenu".

Quatre remarques, une sur la distinction toujours valide de MARX entre travail en soi et travail particulier historiquement daté, et qui permet d'aborder "les formes libérées et les formes aliénées d'organisation du travail". La deuxième sur l'effondrement des rêves du socialisme utopique qui ne doit pas nous empêcher de penser de beaucoup plus près ce que pourrait être un "travail libéré".

La troisième concerne la baisse de la valeur "travail" dans la construction identitaire. Elle s'est dégradée forcément dans le passage du "métier" à la "fonction" beaucoup plus diluée dans un tout, ce qui a entraîné déjà beaucoup de compensations de situation autres que salariales.

La quatrième constate qu'à travers les gains de productivité et les progrès des techniques, le travail salarié conventionnel perd de son utilité économique.

Reprenant ses trois points de départ et ces remarques, Jean Marc FERRY en arrive comme nous à constater "qu'il n'y a plus de lien nécessaire entre le revenu des ménages et la rémunération du travail. C'est par conséquent nos conceptions substantielles de la justice qu'il nous faut revoir" :

- au plan éthique, car un revenu social primaire doit être assuré à tout citoyen, qu'on ne peut plus simplement renvoyer vers un emploi devenu incertain.
- au plan économique, car l'appareil de production censé distribuer les revenus à tous assure de moins en moins cette distribution et doit être doublé si l'on veut que l'économie continue à tourner.

La suite donne des explications sur ce que l'on appelle ici l'Allocation universelle, "revenu distribué de façon égalitaire et inconditionnelle aux citoyens majeurs de l'Union européenne" et renvoie souvent à Philippe VAN PARIJS. Il est intéressant de montrer quelques différences avec notre proposition de Revenu d'Existence qui auraient mérité d'être mentionnées :

- l'Allocation universelle n'est pas due aux enfants, c'est une différence importante tant du point de vue éthique que dans ses conséquences financières. Elle ne joue pas de la même façon que le RE au plan communautaire et familial.
- Son montant n'est pas précisé mais d'après le contexte il doit être "significatif" et permettre à lui seul de survivre. C'est une autre différence avec le RE qui ne supprime pas normalement la nécessité de revenus d'activité ou de solidarité complémentaires. Le démarrage doit pourtant être modeste ce qui amène l'auteur à proposer une enveloppe de 15% du PNB, soit pour la France la même somme que pour le RE, mais allouée uniquement aux majeurs. Comme pour le RE, son financement suppose le transfert de toute une partie des allocations de l'Etat-providence mais je ne peux juger des mécanismes de création et de rétention monétaires proposés ici qui pourront faire l'objet de débats animés entre techniciens avertis !

- L'application est limitée à l'Europe, à partir de l'union monétaire.

Sur ces dernières questions, la référence faite par Yoland BRESSON à une valeur-temps tirée des ressources réelles des pays concernés me semble donner la voie d'une réponse globale qu'il faudrait bien que les chercheurs commencent à prendre en compte !

Après les impacts économiques et sociaux où nous retrouvons tous les thèmes que nous avons longuement débattus, un chapitre entier est consacré à l'émergence d'un secteur quaternaire d'activités que financerait l'allocation universelle, "secteur des activités non mécanisables, du travail libre et d'activités socialisantes par excellence". Là encore nous nous retrouvons à l'aise! Plus communautaire, ce secteur trouve enfin un socle économique, les activités rendues possibles deviennent nombreuses et diversifiées, ce que l'on a l'habitude d'appeler gratuité et bénévolat n'est plus réservé à ceux et à celles dont la vie est assurée. Il n'en demeure pas moins que la discussion restera dure avec ceux qui nous accusent d'abandonner l'insertion par le travail (Pierre ROSANVALLON et Olivier MONGIN sont particulièrement visés ici). Il y a un tel retournement à faire pour saisir que le lieu d'insertion de la plupart des exclus passera beaucoup plus facilement par ce secteur quaternaire que par les entreprises de la grande production mécanisée. Cela demande d'abandonner l'idéologie du "bonheur conforme", du tout le monde par la même porte! Reste la part d'utopie, mais quel progrès n'est pas passé par là ?

Le dernier chapitre conclut fort justement que la question n'est pas de choisir entre "droit au revenu, droit au travail, partage du travail", mais de mettre en relation ces trois éléments. Excellent exercice qui se termine en confirmant cependant que toute cette approche ne vaut que dans une "vision anthropologique optimiste: l'existence d'un potentiel de motivation à l'insertion sociale". On retrouve ici Henri GUITTON, Yoland BRESSON et d'autres (cf "Repenser la solidarité"). Le début du chapitre montre fort bien que si on se polarise sur le droit au travail en essayant d'organiser partage et solidarité, on risque fort de ne développer que le droit du travail, l'insertion par l'emploi n'étant plus garanti. Par contre, si l'on développe un droit au revenu indépendant du travail, on a des chances d'induire un véritable droit au travail. Sauf si l'on reste enfermé dans le "travail-emploi", c'est à dire dans le salariat universel.

Toute la fin du discours tourne autour d'une vraie liberté reconquise, une possibilité de choix et de refus, une lucidité plus grande, et à la limite une acceptation des échecs. Nous sommes bien sur la même longueur d'onde.

Frère Sylvain, Communauté Emmaüs de Mauléon

"Le débat interdit"

de Jean-Paul FITOUSSI (éd. ARLEA, mars 1995)

Président de l'Observatoire français de conjoncture économique, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, Jean-Paul FITOUSSI fait un double constat :

1° - *"L'économie a pris son autonomie aux dépens de la société dans un mouvement irrésistible..."*

2° - *"Par définition, le marché mondialisé a plus de poids que n'importe quelle unité nationale... Nous acceptons d'être, littéralement, gouvernés par les marchés."*

La mondialisation de l'économie constitue un progrès déterminant si elle permet de développer des complémentarités au bénéfice de tous ; elle comporte un danger mortel si elle conduit à une guerre économique sans foi ni loi. En sacrifiant les

pauvres aux riches, *"on en vient, en effet, au delà d'un certain niveau d'inégalité, à nier la seule égalité qui vaille : l'égalité devant la vie ... Qu'on ne s'y trompe pas, c'est de la vie qu'il s'agit."*

C'est un problème de civilisation. Dans cette guerre économique, en effet la rançon de la défaite est le chômage ou l'abaissement des salaires sous le seuil de pauvreté. En s'installant le chômage *"met en péril le fondement même de nos sociétés : l'intégration par le travail."*

De plus *"aucune économie ne dispose de ressources suffisantes pour entretenir durablement un chômage de masse ... Parler de traitement social du chômage signifie que la politique économique n'a plus vraiment d'armes pour le combattre, qu'il faut panser les plaies faute de pouvoir se protéger des blessures."*

Faut-il accepter de réduire les salaires, sans plancher, jusqu'au niveau qu'exige la compétition ? Mais comme l'observe Mr. FITOUSSI : *"à quoi bon travailler, si c'est pour vivre au dessous du seuil de pauvreté ?"* En fait en pareil cas "l'économie de délinquance" relaye l'économie de marché.

Comment sortir de ce dilemme ? D'abord estime l'auteur, *"en mettant en oeuvre une politique visant à mieux répartir les dividendes de l'enrichissement"*. Il s'agit, dit-il aussi, *"de ne pas gaspiller de précieuses ressources humaines en laissant oisive, pour des périodes qui peuvent être longues, une partie de la population active."*

La mondialisation de l'économie ne saurait nous faire oublier que *"le travail est un projet individuel d'intégration dans une collectivité"*, que *"le marché du travail est beaucoup moins un marché que le lieu privilégié du contrat social"*, et *"qu'il existe une corrélation directe entre cohésion sociale et performance économique."*

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION**3 6 1 5 C O D E R E X I S T***(2, 19 F la minute)*

L'association dispose d'un kiosque sur le Minitel, pour lequel nous vous demandons de faire la plus large publicité. Il doit permettre une meilleure diffusion de la proposition de Revenu d'Existence et, d'une manière générale, de revenu de base inconditionnel, et prochainement, des débats interactifs.

AU SOMMAIRE

- 1 L'ASSOCIATION A.I.R.E.**
- 2 POURQUOI UN REVENU D'EXISTENCE**
- 3 POUR EN SAVOIR PLUS**
 - Bibliographie
- 4 LETTRE DE LIAISON DE L'ASSOCIATION**
 - Sommaire des 2 derniers numéros
- 5 NOUVELLES NATIONALES ET INTERNATIONALES**
- 6 PROCHAINES REUNIONS PUBLIQUES**
- 7 VOS QUESTIONS ET SUGGESTIONS**
- 8 NOS REPONSES DANS LES 15 JOURS**

M A T E R I E L D E D I F F U S I O N

En dehors des informations diffusées sur le Minitel, l'association dispose de matériel pour vous aider dans la préparation et l'animation de vos interventions. Il est à votre disposition au secrétariat, au prix de reproduction.

Textes de présentation :

- Le 4-pages "Appel pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence", de mars 1995 reste le meilleur texte de présentation.
- Les lettres de liaison sont disponibles sur disquette MAC-Word 4

Enregistrements :

Interventions de Yoland BRESSON :

- "La rue des entrepreneurs" - "Conférence à Emmaüs" (audio)
- "Le travail et après" - (vidéo)

C O N F E R E N C E S

21 Juillet. Au cours de l'Université d'été de Partage (Thiviers, 17-22 Juillet). Rens. au (1) 47 37 74 76 :

Jacques Berthillier : "Comment répartir les fruits de la productivité vers le R.E."

23 Août. Au cours de la 18ème session d'été de l'Institut d'Etudes Mondialistes (Villeurbanne, du 20 au 26 Août) :

Philippe Riché : "Nécessité et insuffisance d'un revenu d'existence inconditionnel."

18 Septembre à 19h30, organisé par le Mouvement pour l'Autogestion Distributive (Paris, salle de la Libre Pensée, 10 rue des Fossés St-Jacques) Yoland Bresson : "Le revenu d'existence".

P R O C H A I N E R E U N I O N P U B L I Q U E

Vendredi 29 Septembre de 14h30 à 17h à Futuribles International, 55 rue de Varenne Paris 7ème.